

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 23 février 2010

Parc informatique des 6 Communes du Haut-Plateau

Le Conseil a approuvé le dossier d'appel d'offres et le cahier des charges pour la gestion du parc informatique des 6 Communes du Haut-Plateau.

ACCM – Commission structures

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de ne pas aborder de manière ouverte et déterminée la question de la fusion des 6 communes de Crans-Montana, pour les raisons suivantes :

- La création de l'ACCM a été acceptée par les Citoyens d'Icogne car elle était une alternative à la fusion. Le processus de fusion va à l'encontre de l'engagement pris par notre Conseil envers les Citoyens, lors du scrutin pour la création de l'ACCM.
- Aucun projet en cours n'est bloqué par l'indépendance des Communes.
- Sans analyse approfondie du fonctionnement de l'ACCM sur plusieurs années, le Conseil estime qu'il est prématuré de s'engager dans un processus de fusion, qui en tant que petite entité, nous ferait perdre notre autonomie communale.